



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1627

Lancement de l'opération d'aménagement des locaux sis 69, rue de la République à Lyon 2e,  
n° 02264001 et affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 00008

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 31 MARS 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1627 - LANCEMENT DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT DES LOCAUX SIS 69, RUE DE LA REPUBLIQUE A LYON 2E, N° 02264001 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-1, PROGRAMME 00008 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Aménagements pour les services municipaux ».

Par délibération n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Aménagements administration générale 2021-2026 » n° 2021-1, programme 00008.

Les ajustements sur l'organisation des services municipaux intervenus en 2021, la création de postes aux budgets 2021 et 2022 ainsi que la nécessité d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux, induisent des besoins en locaux supplémentaires.

Pour répondre à ces besoins de locaux supplémentaires, la Ville de Lyon a décidé de louer des locaux situés au 69, rue de la République, à Lyon 2<sup>ème</sup>. La Ville de Lyon s'est portée locataire de 4 niveaux, du R+2 à R+5, pour un total de 2 073 m<sup>2</sup>. Ces locaux demandent des aménagements en vue d'accueillir les services.

Les travaux consistent principalement en des travaux de mise en conformité, notamment au regard de la réglementation de sécurité incendie (démolition de cloisons et installation de cloisons coupe-feu), de cloisonnement, de remise en peinture ponctuelle, de câblage informatique.

Le montant de l'opération estimé à 650 000 €(avec 172 000 €de mobiliers et 478 000 € de travaux) sera financé par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements administration générale 2021-2026 » n° 2021-1, programme 00008.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux est assurée en interne par la Direction de la gestion technique des bâtiments. Les marchés de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé (SPS), de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

## **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 02264001 « Locaux 69 rue de la République - Aménagement et mobilier » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements administration générale 2021-2026 » n° 2021-1, programme 00008.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon - programme n° 00008, opération n° 02264001, AP n° 2021-1 et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 020, selon la décomposition des échéanciers prévisionnels suivants, susceptibles de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :  
  
- 2022 : 650 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier des subventions éventuelles auprès de l'État, auprès de la Région mais aussi toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET